



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n° 64/2026
du Conseil communautaire
Séance du 27 avril 2026

Date d'envoi de la convocation = 21 avril 2026
Nombre de conseillers en exercice : 77
Nombre de conseillers présents : 65
Nombre de conseillers absents : 12
Nombre de votants : 74

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis au Forum de Laudun-L'Ardoise, sous la présidence de M. Christophe SERRE , Président de la Communauté d'agglomération.

Présents : ANGELOZ Luc, AUBANEL Guy, AUGUSTIN Philippe, BARRIEU VIGNAL Sylvie, BASCLE Charles, BAYART Sébastien, BERGONZI Margaux, BERTRAND Pascale, BETTON Thomas, BORDES Pascale, BOUIS Caroline, BROCHE Jérôme, CARMINATI Jérôme, CASTOR Raphael, CHENIVESSE Hélène, CLEMENTE Cédric, CORBA Sébastien, CREYSSON Yves, DAHMANI Naima, DANIEL Georges, DAUDE Denis, DEY Christine, DI-ROLLO Ludovic, DUCROS Bernard, EISELE Michel, ESQUER Olivier, EUTEDJIAN Claudine, GANDON Arnaud, GAYTE Jocelyne, GIANNOTTI Jean-Marc, GIOLBAS Elisabeth, GOURRET Patrice, HAGEAUX Audrey, HERBE Véronique, JACKEL Jérôme, JOUVE Olivier, LACOUSSE Nathalie, LAURENS Jean-Marie, LEFRANC Sarah, LIANES Pédro, MARCELLIN stephane, MARQUES Léopoldina, MERCIER Julie, MISSOUR Gérald, MORELLI Jean-Louis, MOSSAND Guillaume, MUCCIO Christine, NADAL Laurent, PALISSE Patrick, PETITJEAN Elian, PEYRIERE Pascal, PHILIP Claude, PISSAS Alexandre, PRAT Patrice, RIEU José, ROBELET Olivier, ROCA Benjamin, ROCHÉ Charles-Henri, ROUX Olivier, SABATON Marjorie, SALAU Claude, SERRE Christophe, TEDESCHI Marie-Laure, TRICHOT Benoit, VANDEMEULEBROUCKE Brigitte

Absents/Procurations : BAGUR Marie-Laure (procuration à CARMINATI Jérôme), BIALLET David (procuration à SERRE Christophe), BODI Trinité, CALLEJON Gaétan (procuration à MORELLI Jean-Louis), COSTA Ludivine (procuration à DEY Chistine), COUSTON Maxime, FRENEIX Marie-Laure (procuration à AUGUSTIN Philippe), LORIC Karima, MAHLER Fred (procuration à CASTOR Raphael), PARADIS Gislaine (procuration à BOUIS Caroline), RANDRIANASOLONANDRASANA Vérah (procuration à EUTEDJIAN Claudine), SEGAL Valère (procuration à GOURRET Patrice),

Secrétaire de Séance : Guy AUBANEL

OBJET : Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Vu Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment, et notamment ses articles L.1414-2 et L.1411-5 relatifs à la Commission d'Appel d'Offres (CAO),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-33 relatif à la désignation de membres du Conseil municipal au sein d'organismes extérieurs, ainsi que son article L.2121-21 relatif aux modes de scrutins,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L5211-1 prévoyant que les dispositions du chapitre 1er du titre II du livre 1er de la deuxième partie relatives au fonctionnement du Conseil municipal sont applicables au fonctionnement de l'organe délibérant des établissements publics de coopération intercommunale,

Considérant qu'il est rappelé que la Commission d'Appel d'Offres (CAO) est une commission obligatoire, dans les collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires et les membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) et ce pour la durée du mandat,

Considérant qu'outre le Président, cette commission est composée de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants du Conseil communautaire élus à la représentation au plus fort reste et au scrutin de liste,

Considérant qu'il a été procédé à un appel de candidatures pour désigner les représentants au sein de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) ;

Considérant que le vote a été procédé au scrutin secret,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide :

- D'élire les membres de la liste suivante pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) :

Sont proclamés élus membres titulaires de la CAO :

- Guy Aubanel
- Bernard Ducros
- Laurent Nadal
- Julie Mercier
- Denis DAUDE

Sont proclamés élus membres suppléants de la CAO :

- Ghislaine Paradis
- Olivier Jouve
- Patrick Palisse
- Jérôme Carminati
- Gaëtan Callejon

- Le PV d'élection de la commission d'appel d'offres est joint en annexe de cette délibération.

Fait et délibéré à Laudun-L'Ardoise le 27 avril 2026.

Le Président
Christophe SERRE

Le Secrétaire de Séance

